

Tranche de la base d'imposition	Taux
Montant inférieur à 50 900 \$	0,5 %
Montant compris entre 50 901 \$ et sans excéder 254 400 \$	1,0 %
Supérieur à 254 401 \$	1,5 %

Les tranches de la base d'imposition présentées ci-haut sont celles applicables à l'année 2019. Chacun des montants permettant d'établir les tranches de la base d'imposition fait l'objet d'une indexation annuelle.